



SEE

FICHE TRANSPORT MILIEU DE SEMAINE 2025/2026

Collégiens/Lycéens MERCREDI-JEUDI

TIGNES → CITE SCOLAIRE ST EXUPERY BOURG SAINT-MAURICE

A remettre au Service Éducation Enfance Jeunesse accompagné d'une photo d'identité

RÈGLEMENT EN UNE SEULE FOIS : par CB sur le site de la mairie, par chèque à l'ordre du Trésor Public, avant le 15 août 2025

ÉLÈVE :

Nom Prénom
Date de naissance Niveau

REPRÉSENTANTS LÉGAUX :

REPRÉSENTANT 1

Nom Prénom
Tél E-mail

REPRÉSENTANT 2

Nom Prénom
Tél E-mail

ADRESSE 1 :

Arrêt de prise en charge (jeudi)

Arrêt de dépose (mercredi)

REPRÉSENTANT(S) CONCERNE(S) Représentant 1 Représentant 2

ADRESSE 2 (si parents séparés)



SEE

FICHE TRANSPORT MILIEU DE SEMAINE 2025/2026

Collégiens/Lycéens MERCREDI-JEUDI

TIGNES → CITE SCOLAIRE ST EXUPERY BOURG SAINT-MAURICE

A l'année

Saison

DATE D'ARRIVÉE

DATE DE DÉPART

COCHER LE TARIF CORRESPONDANT :

TARIF ANNUEL (septembre /juin) : 203,50 €

TARIF FRATRIE (dès le 1^{er} enfant) : 188,00 €

TARIF SAISONNIER (6 mois) : 188,00 €

Date

Signature



SEE

FICHE TRANSPORT MILIEU DE SEMAINE 2025/2026

Collégiens/Lycéens MERCREDI-JEUDI

TIGNES → CITE SCOLAIRE ST EXUPERY BOURG SAINT-MAURICE

HORAIRES ET ARRÊTS

Partie à conserver

La carte de transport sera délivrée après règlement et devra être obligatoirement présentée au chauffeur de bus. Ce dernier pourra refuser un enfant sans carte

MERCREDI MIDI BOURG ST MAURICE/TIGNES		JEUDI MATIN TIGNES/BOURG ST MAURICE	
Horaires	Arrêts	Horaires	Arrêts
12H15	CITE SCOLAIRE	6H35	1er RONDPOINT de Val Claret
12H55	LES BREVIERES parking nord	6H36	Les chartreux
13H00	TIGNES 1800	6H37	CIHM
13H05	LES BOISSES	6H39	CROUZE
13H13	MAISON NEUVE	6H45	LE LAC gare routière
13H15	LE LAVACHET les rives	6H50	LE LAVACHET les rives
13H20	LE LAC gare routière	6H52	MAISON NEUVE
13H26	CROUZE	7H00	LES BOISSES
13H28	CIHM	7H05	TIGNES 1800
13H29	LES CHARTREUX	7H10	LES BREVIERES parking nord
13H30	1er ROND POINT de Val Claret	7H50	CITE SCOLAIRE